



## NOTE DE PRESSE

Le respect et la protection des droits de l'homme ainsi que la prévention des conflits en matière d'exploitation et de gestion des ressources naturelles en Afrique Centrale sont au cœur de discussions entre acteurs gouvernementaux, représentants de la société civile et experts sous-régionaux ainsi que des organismes internationaux dans le cadre d'un atelier les 19 et 20 au novembre 2013 à Bujumbura.

Cette rencontre s'est fixée pour objectifs de faire l'état des lieux de la situation des droits de l'homme en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles et de formuler des recommandations en vue de l'élaboration d'un plan d'action pour la promotion et la protection des droits de l'homme. L'atelier se penchera aussi sur la question de la publication d'un rapport sur les droits de l'homme et les ressources naturelles en Afrique Centrale.

Les discussions des quelques 50 participants porteront notamment sur « le rôle des différents acteurs dans la promotion des droits de l'homme en matière de gestion des ressources naturelles en Afrique Centrale » ; « les entreprises et la mise en œuvre des Principes directeurs et du cadre de référence des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme » et « les industries extractives, les standards internationaux et les principes directeurs et du cadre de référence des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme », entre autres.

Les différents rapports indiquent que les revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles dans la sous-région d'Afrique centrale sont importants mais n'ont pas réussi à sortir les populations de la situation de pauvreté extrême alors que le manque de transparence dans la gestion de ces ressources a souvent conduit à des conflits, à la corruption et à l'accentuation de la pauvreté dans les pays riches en ressources naturelles.

C'est dans ce contexte qu'est née l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE), une coalition composée de gouvernements, d'entreprises et d'organisations de la société civile vise à promouvoir la gouvernance par le renforcement de la transparence dans les industries extractives. Des six pays d'Afrique Centrale engagés dans cette initiative, seul le Congo a été déclaré à ce jour conforme à l'ITIE.

**Quoi :** Atelier sous régional sur les droits de l'homme, la prévention des conflits et l'exploitation des ressources naturelles en Afrique Centrale

**Quand :** 19 - 20 novembre 2013

**Où :** Nonara Beach Resort, Chaussée d'Uvira (à côté du BNUB), Bujumbura

**Note :** Une conférence de presse est prévue à la fin de l'atelier.

**Contact:**

Vladimir Monteiro

Chargé d'Information Publique/Porte-parole

Cell: +257 71236118 / 76115744

E-mail: monteiro6@un.org